

ÉCOLE AHUNTSIC

Quartier 2 / Bordeaux - Ahuntsic

Conseil d'établissement

Procès-verbal

2 mai 2022

## 1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h33.

### 1.1 Prise de présences

Étaient présents :

Parents	Équipe école	OPP	Service de garde	Fondation
Thu-Nhon Luu	Nathalie Parent	Marie-Josée Lessard	Nathalie Scott	Stéphanie Dubuc
Marie-Claude Lamarche	Mélanie Ducharme			
Sami Tannoury	David Lehoux			
Esther Lemieux-Laferrrière	Anissa Mesbah			
Delphine Coppé				

Étaient absents :

Parents	Équipe École	OPP	Service de garde	Fondation
Marie-France D'Haïti				

### 1.2 Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

## 2. Lecture et adoption

### 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2 mai 2022

Le point «effets scolaires» est reporté au prochain CÉ.

CÉ 2 mai 2022	IL EST PROPOSÉ par Delphine Coppé et appuyé par Thu-Nhon Luu que l'ordre du jour soit approuvé suite à la modification proposée. La proposition est adoptée à l'unanimité.
---------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 4 avril 2022

Il faut faire un correctif au nombre de groupes : il y aura 9 classes de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années et 10 groupes à l'annexe.

CÉ 2 mai 2022	IL EST PROPOSÉ par Mélanie Ducharme et appuyé par Marie-Claude Lamarche que le procès-verbal soit approuvé avec la modification ci-dessus.  La proposition est adoptée à l'unanimité.
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 3. Parole au public

Quatre enseignants de l'annexe sont présents pour présenter le projet «Saines habitudes de vie», il s'agit de Sabrina Pozzi, Hinda Seredi, Jean-Raphaël Dumas et Sysamouth Douragmala.

Ce parcours s'adresse aux élèves qui fréquentent l'annexe sans être dans le programme AIDA. Puisqu'il est important que chaque élève fasse partie d'un projet pour améliorer son sentiment d'appartenance et développer sont plein potentiel, le temps est venu de revoir ce programme et de le projeter dans l'avenir.

Dans les discussions entourant la refonte, six objectifs du projet se sont démarqués : saines habitudes de vie, dépassement de soi, appartenance, motivation, conscience environnementale et s'encourager ensemble. De plus, un changement de nom est envisagé, les élèves seront sollicités pour donner des idées.

Les étapes du déploiement de ce projet s'étaleront sur plusieurs mois ou années. Il est important que le programme soit aisément intégrable et intégré au quotidien des élèves et des enseignants, sans devenir une surcharge. Il est aussi essentiel que ce projet soit pérenne, que sa continuation ne soit pas liée uniquement à l'équipe d'éducateurs qui est présentement en place, mais qu'il puisse se poursuivre peu importe l'équipe.

Le CÉ félicite et remercie les enseignants et membres du personnel de l'école qui contribuent à faire du milieu d'éducation de nos enfants un milieu de vie qui répond à leurs besoins et leurs intérêts.

## 4. Rapport de la direction

### 4.1 Point d'approbation

#### 4.1.1 *Calendrier scolaire 2022-2023*

Le calendrier scolaire est présenté par Mme Parent. Le MEQ a annoncé le retour à une division de l'année scolaire à 3 étapes.

Il reste à finaliser la possibilité de l'ajout d'une journée pédagogique au pavillon principal, journée pédagogique dédiée au déménagement entre le pavillon principal et les nouveaux locaux de délocalisation.

CÉ 2 mai 2022	IL EST PROPOSÉ par David Lehoux et appuyé par Anissa Mesbah que le calendrier scolaire soit adopté tel que présenté.  La proposition est adoptée à l'unanimité.
---------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 4.2 Points d'information

### *4.2.1 Suivi budgétaire*

Mme Parent présente le document, tout avance bien et le budget est contrôlé.

Nous avons un montant supplémentaire en banque d'environ 15000\$, qui vient des surplus du budget du CÉ. Lorsque le projet de cour d'école de l'annexe sera prêt, nous pourrions utiliser ces fonds pour partager les frais avec la Fondation.

### *4.2.2 PTRDI (travaux – comité de concertation)*

Mme Parent nous informe de la rencontre du 25 mai 18h30, en présence, au pavillon principal, pour nous renseigner sur les travaux. Trois équipes seront présentes : celle de la délocalisation, celle des travaux au pavillon principal et celle de l'organisation scolaire.

Pour l'instant, il n'y a pas de visite possible de JP parce que les échéanciers de travaux sont trop serrés. La direction pourra entrer le 19 août.

Le comité de concertation des travaux s'est réuni, il y a eu une présentation des plans des travaux. 15% d'avancement du plan à ce moment-ci, M. Luu se dit satisfait des plans d'aménagement et il a pu formuler quelques commentaires. L'aménagement extérieur a aussi été présenté selon l'avancement des plans.

L'aménagement d'un stationnement semble difficile compte tenu du coin de rue très achalandé et de l'accès qui est par une ruelle. Les normes ont beaucoup évolué depuis la construction de l'école, alors la situation du stationnement pour le personnel de l'école n'est pas encore clarifiée.

La prochaine étape est un autre dépôt des plans au CSSDM.

M. Tannoury demande le nom des architectes du projet, Mme Parent répond que c'est NFOE.

### *4.2.3 COVID*

Selon Mme Parent, la situation sous contrôle, car il y a peu de cas présentement. La vague au niveau du personnel est également résorbée.

Mme Coppé demande si le prochain CÉ sera en présentiel, la réponse est oui !

### *4.2.4 Nomination du nouveau directeur de l'école*

Le nouveau directeur, Stéphane Rochefort, a été nommé. Il vient de l'école St-Benoit, donc a de l'expérience au niveau de la gestion des travaux dans une école primaire.

Il entrera en poste le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

## 5. Parole aux membres

### 5.1 Rapport de la déléguée

Mme D'Haïti est absente à la rencontre du CÉ.

### 5.2 Rapport de la représentante du service de garde

Mme Scott nous explique qu'il y a une baisse prévue dans l'achalandage du SDG l'an prochain, compte tenu de la délocalisation prévue.

Mme Scott travaille présentement l'offre d'activités offertes lors des journées pédagogiques. Les parents et élèves apprécient énormément cette organisation. Bien que le plan soit bien avancé, Mme Scott présentera son plan complet au CÉ de la rentrée.

Mme Coppé souligne la variété des propositions faites aux élèves et le souci de l'intérêt des enfants dans l'organisation.

### 5.3 Rapport de l'OPP

Mme Lessard nous souligne la fin des activités de Futsal. La kermesse du 20 juin est en cours d'organisation. Mme Coppé demande s'il y aura un appel à tous pour les parents, Mme Lessard répond qu'il était dans l'info-parents envoyé plus tôt aujourd'hui.

La fête familiale du 17 juin sera organisée en collaboration avec la Fondation, une option de souper sera offerte. Mme Parent demande des nouvelles des réponses au sondage pour la fête familiale, Mme Lessard n'a pas l'information. Elle fera un suivi à Mme Parent.

### 5.4 Rapport de la Fondation

Mme Dubuc présente un résumé des dernières activités. Le repas du 17 juin serait sous forme de boîte à lunch. Il faut garder en tête la possibilité d'annulation d'activité en cas de pluie, et les boîtes repas pourraient être pour emporter. En ce qui concerne les tables et chaises, il pourrait être demandé aux familles d'apporter leurs chaises et certaines pourraient être prêtées par l'école.

Il y aura possiblement une vente de cocktails, mocktails et boissons pour parents et enfants pendant l'événement. Mme Coppé demande si des parents seront sollicités pour aider à l'organisation, Mme Dubuc répond que le tout devrait être géré par l'OPP.

**5. Levée de l'assemblée à 19h46 proposée par Mélanie Ducharme et appuyée par Sami Tannoury.**



Marie-Claude Lamarche

Secrétaire d'assemblée